

2. Le 13 décembre 1971, l'Assemblée générale a adopté la résolution 2799 (XXVI) sur la situation au Moyen-Orient. Au paragraphe 3 de cette résolution, l'Assemblée a prié le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour remettre en activité la mission du représentant spécial et de seconder les efforts déployés afin de parvenir à un accord de paix, comme cela est envisagé dans l'aide-mémoire du représentant spécial, en date du 8 février 1971<sup>20</sup>. Au paragraphe 8, le Secrétaire général a été prié de faire rapport au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, selon qu'il conviendrait, sur les progrès réalisés par le représentant spécial en ce qui concerne l'application de la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité et de la résolution 2799 (XXVI) de l'Assemblée générale.

3. Aussitôt après l'adoption de cette résolution, l'ambassadeur Jarring a conféré avec les Ministres des affaires étrangères d'Egypte et d'Israël, qui se trouvaient encore à New York, et avec le représentant permanent de la Jordanie, en vue d'examiner les dispositions à prendre pour remettre en activité sa mission. Du 10 au 27 janvier 1972, d'autres entretiens, qui n'ont pas abouti, ont eu lieu à New York. Du 28 au 31 janvier, l'ambassadeur Jarring a séjourné en Afrique de l'Ouest sur l'invitation de M. Senghor, président de la République du Sénégal, qui avait présidé le groupe des quatre

<sup>20</sup> Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, vingt-sixième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1971, document S/10403, annexe I.

chefs d'Etat africains qui s'étaient rendus en Egypte et en Israël vers la fin de 1971, et il a rencontré également M. Ould Daddah, président de la République islamique de Mauritanie, qui avait présidé le Comité des Dix auquel le groupe des quatre avait fait rapport.

4. Après avoir conféré avec moi à Rome le 5 février, l'ambassadeur Jarring s'est rendu au Caire, où il a rencontré le Ministre des affaires étrangères d'Egypte les 19 et 20 février. Le 23 février, il s'est, sur leur demande, entretenu avec les autorités jordaniennes et, le 25 février, sur sa proposition, il s'est entretenu avec les autorités israéliennes. Après m'avoir fait rapport à Genève, le 27 février, l'ambassadeur Jarring est rentré à New York où, jusqu'au 24 mars, il a continué de rencontrer les représentants des parties. Par la suite, l'ambassadeur Jarring s'est rendu au Siège du 1<sup>er</sup> au 4 mai ainsi que du 1<sup>er</sup> au 12 août en vue d'examiner de nouveau les positions des parties et de procéder à des consultations avec tous les intéressés. Il a également pris contact en d'autres lieux avec des représentants des parties et m'a rencontré par deux fois en juillet 1972 à Genève, en vue d'examiner quelles dispositions supplémentaires utiles pourraient être prises.

5. Malgré nos efforts ininterrompus, il n'a été possible de réaliser aucun progrès substantiel. Comme on verra d'après les déclarations publiées par les parties, il ne semble pas qu'à l'heure actuelle il existe une base commune permettant des discussions sous les auspices de l'ambassadeur Jarring. Malgré cette situation, nous poursuivrons nos efforts.

#### DOCUMENT S/10794

Lettre, en date du 16 septembre 1972, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant d'Israël

[Original : anglais]  
[16 septembre 1972]

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les attaques terroristes meurtrières qui ont été perpétrées à partir du Liban ces derniers jours et qui ont causé la mort de trois Israéliens.

Le 6 septembre, un peloton de tueurs qui avait pénétré en Israël à partir du territoire libanais a attaqué une patrouille israélienne dans la zone du kibboutz Baram. Un soldat israélien a été tué.

Le 14 septembre, deux soldats israéliens ont été tués au cours d'une attaque similaire dans la zone de Har Dov.

Hier soir, un peloton de tueurs venu du Liban a lancé une autre attaque dans la même zone. Deux soldats israéliens ont été blessés.

Ces attaques font partie d'une campagne arabe d'atrocités et de tueries, menée au Moyen-Orient et

ailleurs, qui a atteint son paroxysme dans les massacres barbares de l'aéroport de Lod et de Munich.

D'après les renseignements dont nous disposons, les pelotons homicides se sont concentrés récemment le long de la frontière libanaise pour préparer de nouvelles attaques.

Cette campagne de violences sauvages et de meurtres gratuits est un fléau dont on ne peut tolérer que l'humanité souffre plus longtemps.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent d'Israël  
auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yosef TEKOAH

#### DOCUMENT S/10795

Lettre, en date du 16 septembre 1972, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Liban

[Original : anglais]  
[16 septembre 1972]

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur ce qui suit.

Aujourd'hui, samedi 16 septembre 1972, à 5 h 45, heure locale de Beyrouth, les forces armées israéliennes